

# Bulletin de Germigny des Prés

Juillet 2024

Edito du Maire

Et si on respirait un peu ?

L'actualité des ces derniers mois a été particulièrement éprouvante : conflits en Europe, au Moyen-Orient ou en Afrique, la crise en Nouvelle-Calédonie, les assassinats de représentants des forces de l'ordre,...

Aussi, pour regonfler nos batteries, il est temps que l'été arrive. Et avec lui, des manifestations permettant de nous regrouper, de partager des valeurs de vivre ensemble, d'amitié et de paix. Les Jeux Olympiques en France et, entre autres, le passage de la flamme olympique, constituent des événements uniques dans nos vies !

Plus modestement, notre commune a organisé la séance de cinéma en plein air et le 30 juin s'est déroulé le 1er des 4 concerts de l'Oratoire. Et le 27 juillet la Communauté de Communes organisera la Nuit des Etoiles à St Benoit. Sur le territoire, de nombreuses autres manifestations seront organisées, marquant le "vrai" démarrage de l'été. Agents et élus se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente période estivale.

Ces événements marqueront le début de l'été, aussi nous vous souhaitons de passer d'agréables moments estivaux.

Philippe Thuillier



Mairie de Germigny des Prés  
Place de la mairie  
45110 Germigny des Prés  
02 38 58 27 03



[www.germigny-des-pres.fr](http://www.germigny-des-pres.fr)  
[mairie-germigny@orange.fr](mailto:mairie-germigny@orange.fr)



Intramuros – Application gratuite  
sur smartphone ou tablette

## Sommaire

Communauté de Communes Val de Sully .....	1
Réunion publique SICTOM.....	1
Finances communales .....	2, 3, 4
Aménagements de sécurité .....	5
Spectacle Intergénérationnel .....	5
Commémoration du 8 mai.....	5
Entretien de la voirie .....	5
Appel à photos sur les crues de La Loire .....	5

CAUE .....	6
Fleurissement.....	6
Cimetière.....	6
Association de Parents d'Élèves.....	6
« Germigny d'hier à aujourd'hui ».....	7
Comité des fêtes .....	7
La flamme Olympique passe à Sully sur Loire .....	7
Etat civil.....	7

## Communauté de Communes Val de Sully

Le PLUi se poursuit. En mai, 4 réunions publiques ont été organisées afin de présenter le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) qui décrit les orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir. L'étape suivante sera l'arrêt du projet, mais d'ici là, il y aura encore de nombreuses réunions de concertation entre les élus et le cabinet Terr&Am.

Pour rappel, le cahier d'expression est à votre disposition à la mairie. Vous pouvez également contacter la Communauté de Communes par mail : [plui@valdesully.fr](mailto:plui@valdesully.fr)

Les budgets de la CCvDS ont été votés le 26 mars dernier.

Ci-dessous un récapitulatif :

Budget	Fonctionnement	Investissement
Office de Tourisme	545 737€	48 523€
Ecoparc Ajeaunières	3 203 189,27€	3 313 933,97€
Principal	31 525 753,66€	10 284 472,49€

Pour l'année 2024, 3 opérations (projets d'investissement d'un montant significatif étalés sur plusieurs années) sont inscrites au budget : fin de la réhabilitation du bâtiment principal de la ZA de la Jouanne à Ouzouer/Loire, réhabilitation du cinéma de Sully, réhabilitation et extension de la crèche de Sully.

Retrouvez les détails dans le Mag de juin de la CCvDS.

## Réunion publique SICTOM :

Dans le cadre de la mise en place de la collecte des emballages en porte à porte, le SICTOM a organisé de nombreuses réunions publiques d'information. Le mercredi 13 mars, ce sont environ 50 personnes qui sont venues à la salle des fêtes de Germigny. Après la présentation faite par Philippe KUTZNER, président du SICTOM, de nombreuses questions furent posées, montrant l'intérêt porté à ce nouveau service.

A partir du 1er juillet 2025, les ordures ménagères seront collectées une semaine sur deux (la règle des 17 levées du forfait reste applicable), alternativement avec la collecte des emballages. Les dates et coûts définitifs du service seront communiqués une fois le marché de collecte attribué (fin 2024 – début 2025).

**Petit rappel :** la loi impose que chaque foyer soit équipé d'un moyen d'évacuation de ses ordures ménagères : collecte en porte à porte ou badge. Contactez le SICTOM pour toute information, changement de taille de bac ou souscription aux services.

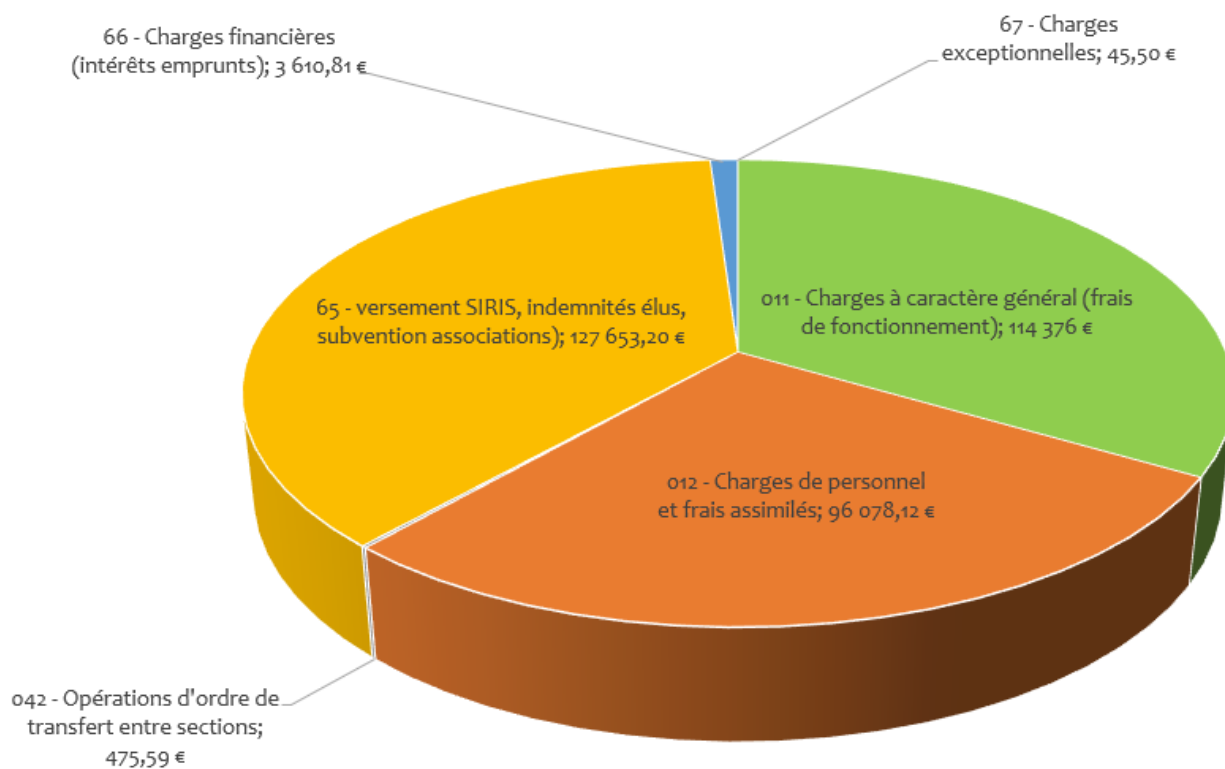
Site internet : <https://www.sictom-chateauneuf.fr/> ,  
téléphone : 02 38 59 50 25



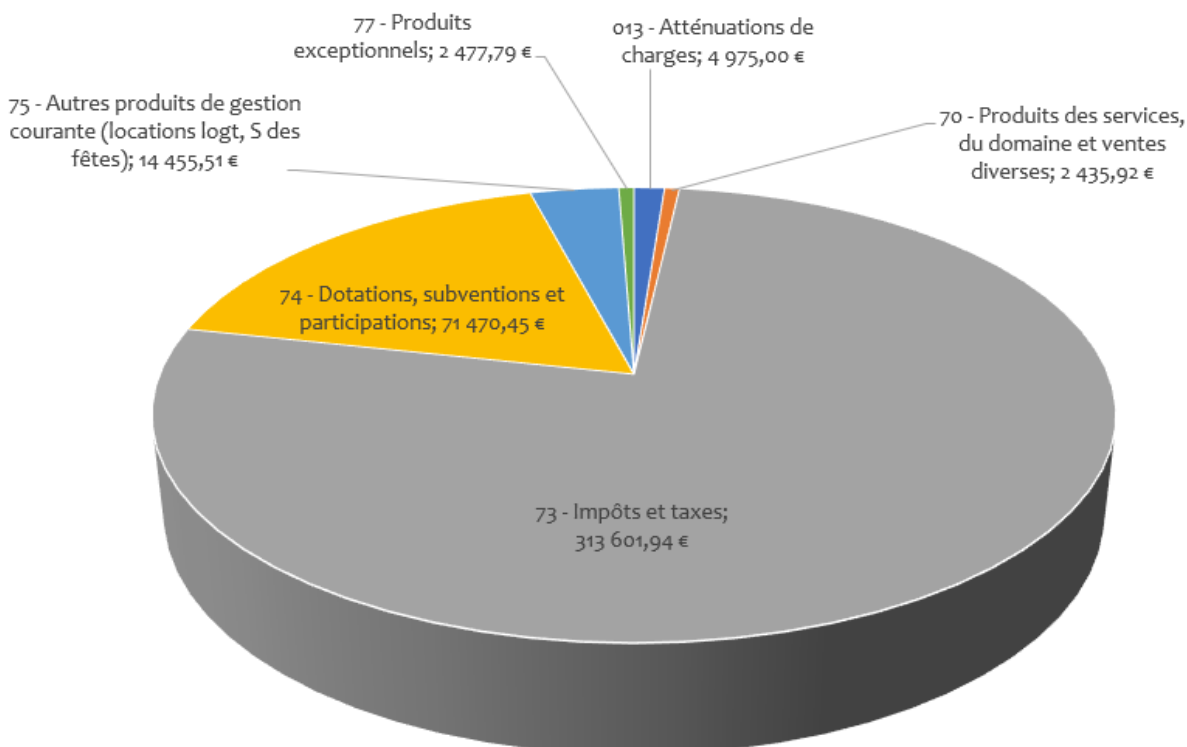
## Finances communales

Lors de sa séance du 28 mars dernier, le conseil municipal a validé les résultats financiers 2023 et voté le budget 2024. Si le fonctionnement représente les dépenses courantes (frais de personnel, entretien et maintenance), l'investissement représente l'acquisition ou la construction de biens durables augmentant ainsi le patrimoine de la commune. Les graphiques ci-dessous vous donnent la répartition des dépenses et recettes du budget de fonctionnement 2023.

### Dépenses de fonctionnement : 342 239 €



### Recettes de fonctionnement : 407 417 €



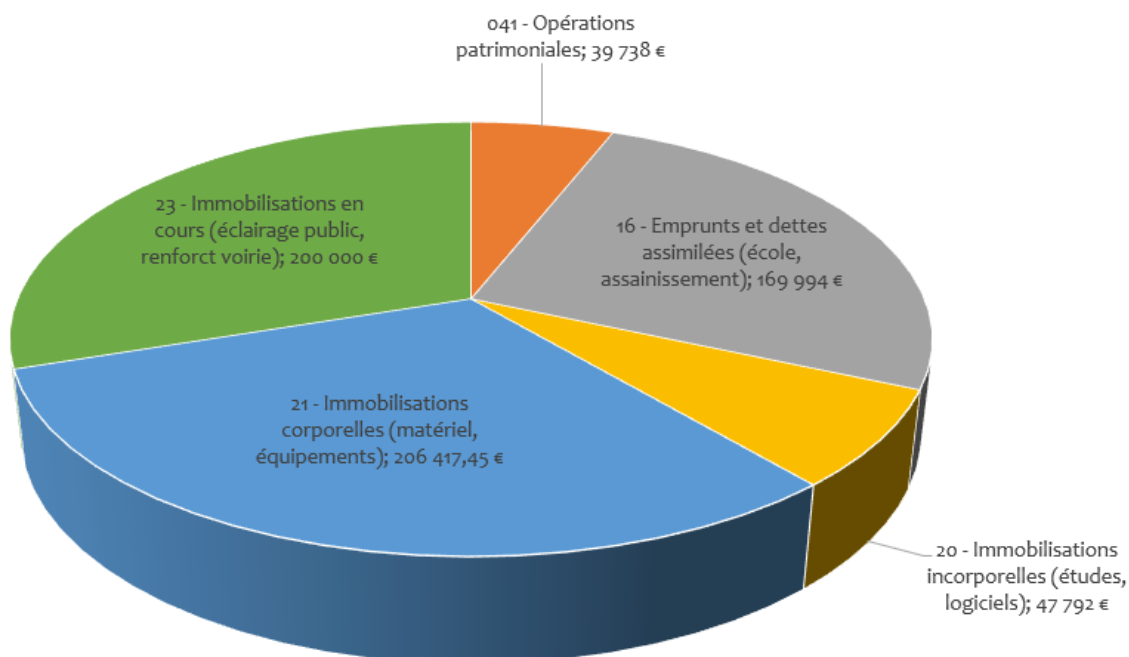
En ce qui concerne le budget 2024, les principaux postes prévus sont les suivants :

- Entretien des bâtiments (peinture, couverture), des véhicules et de la voirie (broyage, dérasement, nettoyage ou busage de fossés),
- Réalisation de l'aménagement de sécurité route de St Martin, poursuite de l'amélioration de l'hydraulique route des Thoreaux, démarrage des travaux de réhabilitation du presbytère (toiture),
- Modernisation de certaines installations électriques et de l'informatique.

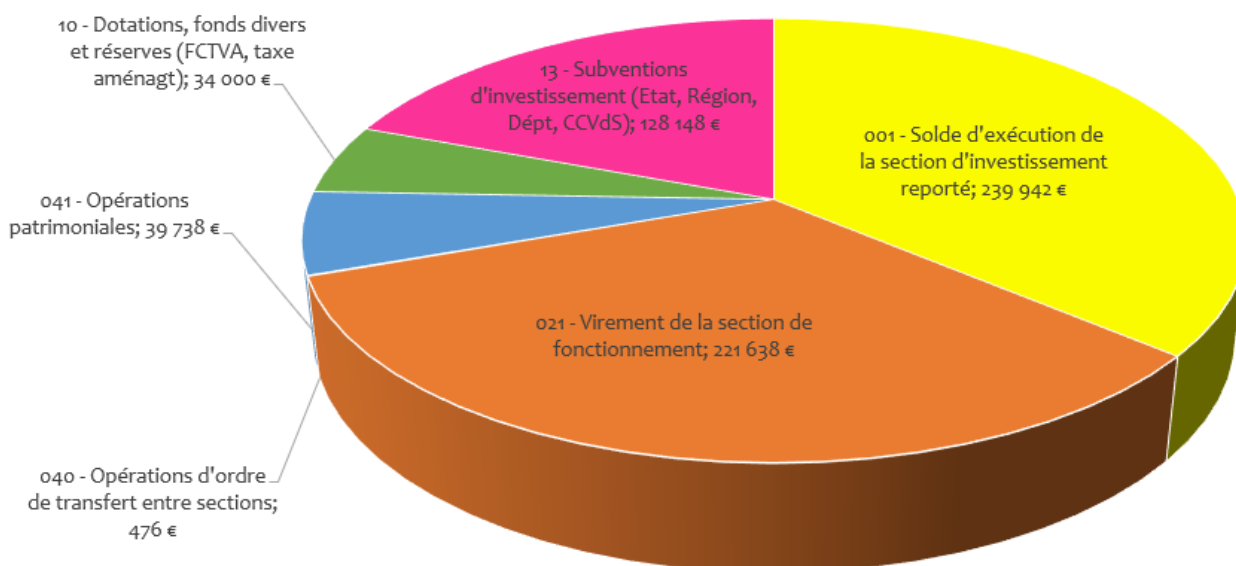
Alors que les dotations de l'Etat vont à nouveau baisser, la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) sera doublée. Le Conseil Municipal a également voté une augmentation de 1% des taux d'imposition locale. Les subventions obtenues pour les projets antérieurs et ceux s'achevant cette année seront collectées.

Les graphiques ci-dessous vous donnent la répartition des dépenses et recettes du budget 2024 (fonctionnement et investissement).

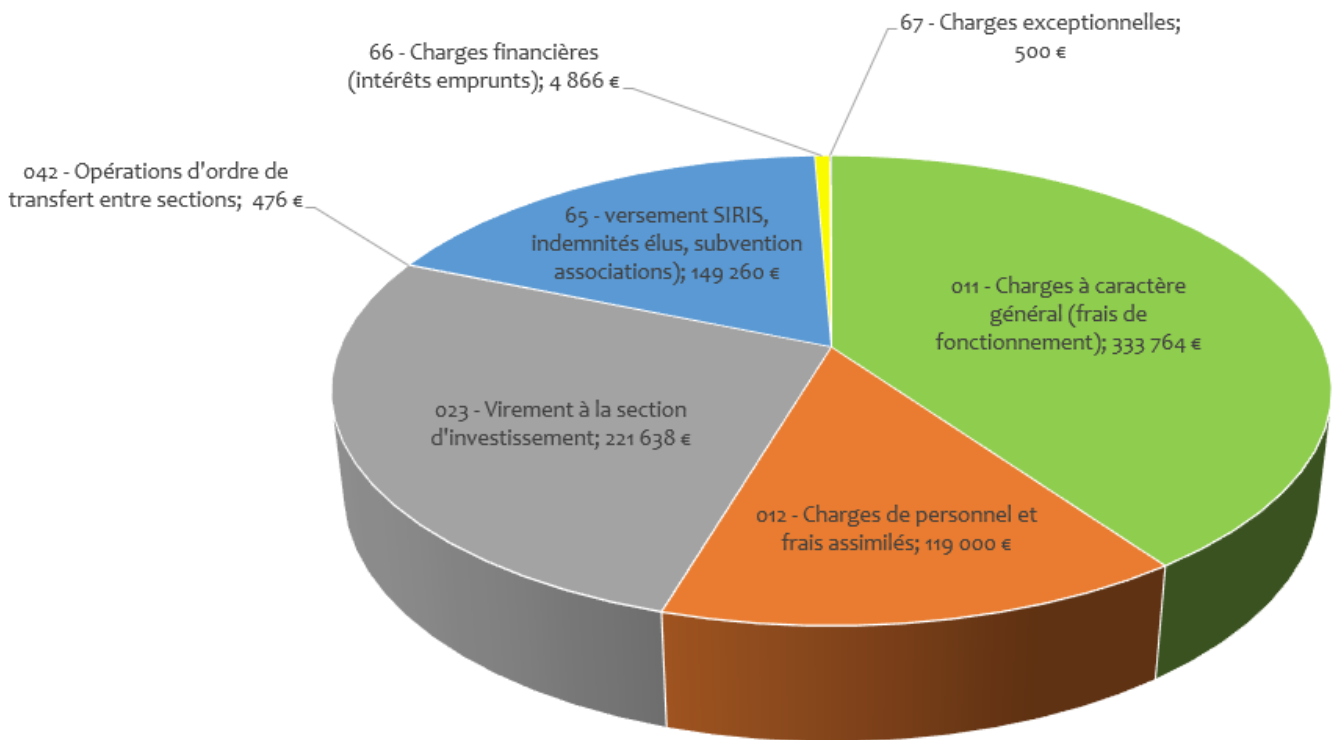
### Dépenses investissement 2024 : 663 941 €



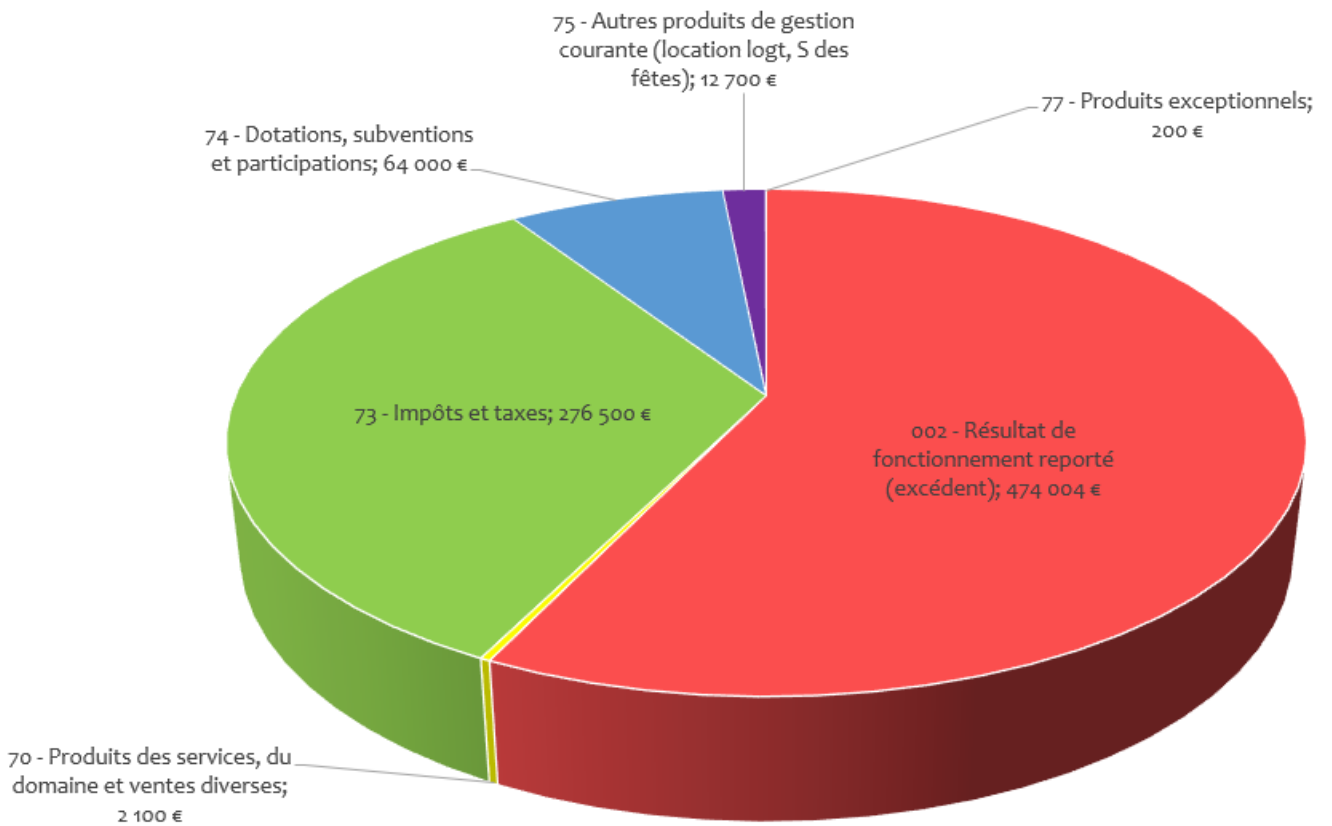
### Recettes investissement 2024 : 663 941 €



## Dépenses de fonctionnement 2024 : 829 504 €



## Recettes de fonctionnement 2024 : 829 504 €



## Aménagements de sécurité

Malgré la mise en place de 3 plateaux ralentisseurs, la vitesse de traversée du bourg (direction St Benoit vers St Martin) restait très (trop) élevée. Afin de limiter le risque pour les enfants des cars scolaires mais aussi pour les nombreux touristes, le Conseil Municipal avait décidé de faire réaliser un nouvel aménagement devant l'Hôtel de la Place. Cet aménagement, dont les plans vous ont été présentés précédemment, est maintenant terminé. Comme prévu, les travaux réalisés par l'entreprise TPVL se sont déroulés sur 3 semaines.

En raison du non-respect du sens interdit du chemin des Manteaux et du danger représenté, l'équipe municipale avait décidé d'en barrer momentanément l'accès.

Le coût total prévisionnel est de 96 576€ HT, subventionnés à 40% par le Département, 30 % par l'Etat et 10 % par la Communauté de Communes. Les 20 % restants sont à la charge de la commune.



## Spectacle intergénérationnel

Le vendredi 15 mars, les enfants de CP/CE1 de l'école de Germigny ont chanté sur le thème du printemps, accompagnés de Mr BIET et de Mme DELANNOY, leurs enseignants. Mme DELANNOY dirigeait le chœur des enfants au son de sa guitare. Le CCAS avait convié toutes les personnes de 65 ans et plus à assister à cette représentation. La prestation réalisée par les enfants a été particulièrement appréciée par les personnes présentes. A la fin du spectacle, les enfants ont invité le public à se joindre à eux pour danser. Pour clôturer l'après-midi, petits et grands ont pu partager un moment de convivialité en dégustant des viennoiseries et un assortiment de petits fours sucrés.

Un bel après-midi intergénérationnel à reconduire l'an prochain !



## Commémoration du 8 mai

Comme chaque année, la cérémonie du 8 mai, commémorant la fin de la Seconde Guerre Mondiale, a permis de rassembler Germignottes et Germignons. Pour cette occasion, une gerbe a été déposée aux monuments aux Morts et la Marseillaise a été chantée. A l'issue de la cérémonie, les lauréats des maisons fleuries 2023 ont reçu leur récompenses, suivi du verre de l'amitié offert par la Mairie.



## Entretien de la voirie

Les fréquentes et importantes précipitations que nous subissons depuis 6 mois ont fortement impacté notre programme d'entretien de la voirie. Le dérasement des accotements prévu fin 2023 n'a pu être réalisé. Début avril, l'entreprise BONNEAU a enlevé la terre en excès sur 4200 m d'accotements de plusieurs routes de la commune (montant total de 12 327,42€ TTC). Cette opération évitera la stagnation de l'eau sur les routes, garantissant ainsi une meilleure sécurité pour les usagers et retardant la dégradation de la chaussée. Désormais, la plupart des routes de la commune a été ainsi traitée.

Les chemins ont été fortement dégradés. Là encore, tant que la météo ne s'améliorait pas, le rebouchage s'avérait inutile. Fin mai, nous avons enfin pu « réparer » tous ces chemins.

Quant à la tonte des espaces verts, ce fut un véritable « casse-tête » : difficile de trouver un créneau favorable entre 2 averses, la repousse a été plus rapide que la tonte !

## Appel à photos sur les crues de la Loire

La Communauté de Communes organise une exposition sur les crues de la Loire. Si vous avez des photos d'hier et/ou d'aujourd'hui, merci de les déposer en mairie aux heures de permanence, nous nous chargerons de les transmettre à la Communauté de Communes.

## CAUE

Un projet d'habitat ? Pensez au CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) ! Un service gratuit pour tous les habitants du Loiret. Le CAUE du Loiret conseille les particuliers du département dans leurs projets d'habitat. Acheter, construire, étendre ou rénover sa résidence représente souvent le projet d'une vie. Pour prendre le temps de réfléchir en toute sérénité à vos idées, vous pouvez rencontrer en amont du projet un conseiller en architecture du CAUE. Ce service est gratuit et vous permet d'échanger avec un professionnel, dans nos locaux ou en distanciel.

À noter, la mission de conseil du CAUE exclut la maîtrise d'œuvre ; c'est-à-dire le suivi technique et la conduite opérationnelle de vos travaux.

Pour vous accompagner dans vos projets, le CAUE met aussi à votre disposition : le site internet et ses ressources (dossiers thématiques, actualités...), les fiches conseils (« Agrandir sa maison », « Construire en zones inondables », « Valoriser les abords de sa maison » ...) et des conseils spécifiques pour les porteurs de projets touristiques.

### Pour contacter le CAUE du Loiret :

36 quai du Châtelet 45000 Orléans  
02 38 54 13 98 – [contact@caue45.fr](mailto:contact@caue45.fr)

Pour les fiches conseils et pour prendre rendez-vous : <https://www.caue45.fr>

Facebook / LinkedIn / Instagram

## Fleurissement

Comme depuis plusieurs années, les décorations de Pâques ont été installées et les fleurs printemps/été ont été plantées début mai sur la place de la mairie, le centre bourg et l'école.



## Cimetière

Depuis l'interdiction des pesticides, le désherbage du cimetière pose régulièrement question. Cette prestation est désormais réalisée par l'entreprise solidaire ADS, 2 ou 3 fois par an. Une équipe de 6 ou 7 personnes vient pendant deux ou trois jours « taper de la binette ». En fonction de la météo, le résultat n'est pas toujours à la hauteur de nos attentes.

D'autres communes ont fait le choix d'engazonner les allées de leur cimetière et nous réfléchissons à la possibilité d'en faire autant, sur une partie ou la totalité des allées. Nous allons échanger avec nos collègues sur les bonnes pratiques et prendrons une décision en fin d'année.

## Association de Parents d'Elèves

Tous ensemble pour les Jeux Olympiques 2024 !

C'est sur cette lancée que s'est déroulée la Chasse aux Trésors de l'APE le 7 avril dernier à Germigny. Les enfants du regroupement Scolaire des communes de Saint Martin d'Abbat et Germigny des Prés ont pu participer durant la matinée à un ensemble d'activités aussi diverses que variées : parcours sportif du porteur de flamme, initiation au tir à l'arc, jeux de lancers dans des structures gonflables, parcours « à l'aveugle » pour sensibiliser au handisport, etc ...

Des ateliers créatifs se tenaient également dans la salle des fêtes : décoration et signature d'une lettre de soutien à nos sportifs français, reproduction des anneaux olympiques avec des découpages des mains des enfants (et parents !), maquillage, etc...

Un ensemble d'énigmes a été proposé afin d'obtenir la récompense ultime dont tout athlète rêve aux JO : la médaille bien sûr ! Elle leur a été distribuée sur un podium et chaque enfant est reparti avec une photo souvenir. Une tombola a également été organisée et 2 petits champions ont gagné respectivement une casquette et la mascotte des JO de Paris !

Ce fut un beau moment sportif, clos par la remise d'une médaille souvenir à Monsieur le Maire de Germigny, qui a très volontiers participé aux activités !



## « Germigny d'hier à aujourd'hui »

A l'occasion des journées du patrimoine en septembre 2025, l'équipe municipale souhaite organiser une exposition (photos, anecdotes, témoignages, films, objets) sur la vie du village et de ses habitants au fil du temps.

Vous êtes la mémoire du village, ouvrez vos malles, faites appel à vos souvenirs et prenez contact avec Aline (06 87 19 00 17), Marie (06 84 62 20 56), ou Martine (06 20 27 71 08).

**Vous êtes invités à un premier temps d'échange le mercredi 10 juillet à 18h30 dans la salle du conseil municipal.**

## Comité des fêtes

### Rando festive

Samedi 13 avril en soirée a eu lieu la 1ere rando festive et gourmande du comité des fêtes de Germigny. Les randonneurs ont pu découvrir les paysages de notre village au coucher du soleil, tout particulièrement au bord de Loire.



Les 150 participants ont marché 9 km pendant un peu plus de 3h autour de notre village. Une première pause gourmande a eu lieu chez M. RIVIERE à la Prieuré avec une ambiance musicale. Le deuxième ravitaillement se situait dans la ferme de M. HEMELSDAEL au Mesnil animé par un « blind test » musical.

A l'arrivée, les marcheurs ont été accueillis à la salle des fêtes où un buffet sucré les attendait avec un karaoké ! La soirée s'est terminée vers 1h du matin dans une ambiance conviviale.

Les gourmandises salées et sucrées proposées tout au long de la randonnée ont été préparées par les membres du comité des fêtes !



## Vide grenier

Dimanche 2 juin a eu lieu le traditionnel vide grenier dans l'espace du Grand Clair.

Malgré le crachin matinal, les 38 exposants n'ont pas démerité et sont venus avec leur bonne humeur ! De nombreux visiteurs se sont succédés tout au long de la journée et surtout, l'après-midi, avec une météo légèrement plus clémente.

La restauration sur place a été un grand succès : 40 kg de frites vendus !

## Réservez votre date

La prochaine manifestation « fête de l'automne » aura lieu le 22 septembre prochain, de 12h à 18h, derrière l'oratoire, avec parquet pour danser, jeux en bois, et marché de producteurs. Un moment familial en musique. Venez nombreux !



## La flamme Olympique passe à Sully/Loire le 10 juillet

Il n'aura échappé à personne que les Jeux Olympiques 2024 se dérouleront à Paris. Pour cette occasion, la flamme olympique, partie d'Olympie le 16 avril arrivera à Paris le 26 juillet après avoir parcouru la France. Le 10 juillet, elle sera dans le Loiret et fera un arrêt à Sully. La ville proposera des animations à hauteur de l'évènement. Le départ est fixé à 9h15 devant l'Hôtel de Ville et après un parcours de 950m, elle terminera sa course dans le parc du château à 9h35 pour l'ouverture officielle de la journée. Au programme (de 9h40 à 14h00) : petit déjeuner sportif, spectacle « aire de jeux », chorégraphie géante, animations sportives, lectures et jeux de société, concert de la classe orchestre du collège, escape game. Plus d'informations, et notamment horaires détaillés, sur le site <https://www.sully-sur-loire.fr>



Un évènement unique à ne manquer sous aucun prétexte !

## État civil

**Période du 1<sup>er</sup> mars 2024 au 31 mai 2024**

Naissance : néant

Mariage : néant

Décès : néant